



Pour diffusion le 11 mai à 10 h 45

Communiqué de presse

Réorganisation des services au CISSS de la Côte-Nord

Le SIISNEQ se prépare à livrer une bataille pour défendre ses membres

Baie-Comeau, le 11 mai 2016. - « Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord se dirige en droite ligne vers une confrontation juridique majeure avec le SIISNEQ-CSQ si son directeur général ne change pas son approche quant à la réorganisation des services cliniques en cours. Nous avons fait quatre jours de grève l'automne dernier justement pour nous opposer à la flexibilité et à la mobilité que le CISSS tente maintenant de nous imposer. Il n'en est pas question. »

Des conditions de travail bafouées

Aux côtés de la vice-présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Sonia Éthier, et de la présidente de la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ), Claire Montour, la présidente du Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est québécois (SIISNEQ-CSQ), Nathalie Savard, a profité d'un point de presse, ce matin, pour mettre en garde le CISSS de la Côte-Nord et l'inciter à réfléchir à deux fois avant d'aller plus loin dans les changements enclenchés récemment.

« La direction générale s'est lancée dans une réorganisation des services cliniques sans consultation véritable et sans aucun respect de balises très claires qui existent dans nos conventions collectives. Nous ne laisserons pas les conditions de travail de nos membres être bafouées par un employeur qui a décidé de jouer à l'apprenti sorcier comme gestionnaire », dénonce Nathalie Savard.

Un beau gâchis en préparation

La présidente du SIISNEQ-CSQ déplore que l'employeur procède à des changements importants dans les façons de faire, sans consulter le syndicat et sans prendre le temps de bien informer le personnel de ses intentions.

« Nous recevons les informations au compte-gouttes de la part d'une direction qui voudrait que nous l'appuyions aveuglément. Ce qui se passe au CISSS de la Côte-Nord est inacceptable, alors que l'employeur se comporte comme s'il n'y avait plus d'unités d'accréditation distinctes,

tendant d'imposer la flexibilité et la mobilité à tout le personnel, sans égard aux règles clairement établies dans nos conventions collectives. On est en train de créer un beau gâchis », s'exclame la leader syndicale.

Des conventions collectives qui doivent être respectées

Pour sa part, la présidente de la FSQ-CSQ, Claire Montour, rappelle à la direction du CISSS que les conventions collectives négociées de bonne foi doivent être respectées.

« Le gouvernement a tenté, l'automne dernier, d'introduire dans nos conventions collectives des notions de mobilité et de flexibilité qui ont été clairement désavouées par nos membres. Nous nous sommes battues, nous sommes allées jusqu'à la grève pour contrer ces mesures et nous avons réussi. La direction du CISSS de la Côte-Nord va devoir accepter cette réalité et s'y conformer, comme c'est le cas ailleurs dans le réseau de la santé », conseille Claire Montour.

Cette dernière ajoute que la FSQ-CSQ et la CSQ vont appuyer de tous leurs moyens le SIISNEQ-CSQ dans cette bataille pour faire respecter les conditions de travail de ses membres sur la Côte-Nord.

Une entente de gestion non respectée

Même son de cloche de la part de la vice-présidente de la CSQ, Sonia Éthier, qui accuse les membres du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord de ne pas respecter l'entente de gestion qu'ils ont signée avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

« L'entente stipule clairement que l'atteinte de l'équilibre budgétaire doit se faire sans diminuer les services à la population. Si les administrateurs appuient leur direction générale dans sa réorganisation, ils donnent donc leur aval à une diminution de services à leur population, sans compter que cela aura des incidences directes sur la sécurité et la qualité des soins offerts », explique Sonia Éthier.

Membres et population mobilisés

Le SIISNEQ, la FSQ et la CSQ mobiliseront donc leurs membres et la population pour forcer la direction générale du CISSS à retrouver son bon sens et à renoncer à une réorganisation irréflechie.

Profil du SIISNEQ-CSQ

Le Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est québécois (SIISNEQ-CSQ) représente 1 250 membres infirmières et infirmiers, infirmières auxiliaires et infirmiers auxiliaires et inhalothérapeutes œuvrant dans trois réseaux répartis dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Basse-Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Profil de la FSQ-CSQ

La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) représente près de 7 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et puéricultrices travaillant dans des établissements de tous les secteurs de la santé : centre hospitalier, centre de santé et de services

sociaux (CSSS), centre de réadaptation, dispensaire, agence de la santé et des services sociaux, centre jeunesse et Héma-Québec.

– 30 –

Renseignements

Claude Girard
Conseiller en communication de la CSQ
Téléphone : 514 237-4432
Courriel : girard.claude@lacsq.org
Twitter : [@csq_centrale](https://twitter.com/csq_centrale)